

Food Security UPDATE

Accédez au [tableau de bord mondial de la sécurité alimentaire et nutritionnelle](#)

Mise à jour du 1^{er} juin 2023

Les observations, interprétations et opinions qui sont exprimées dans la présente mise à jour ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

EN BREF

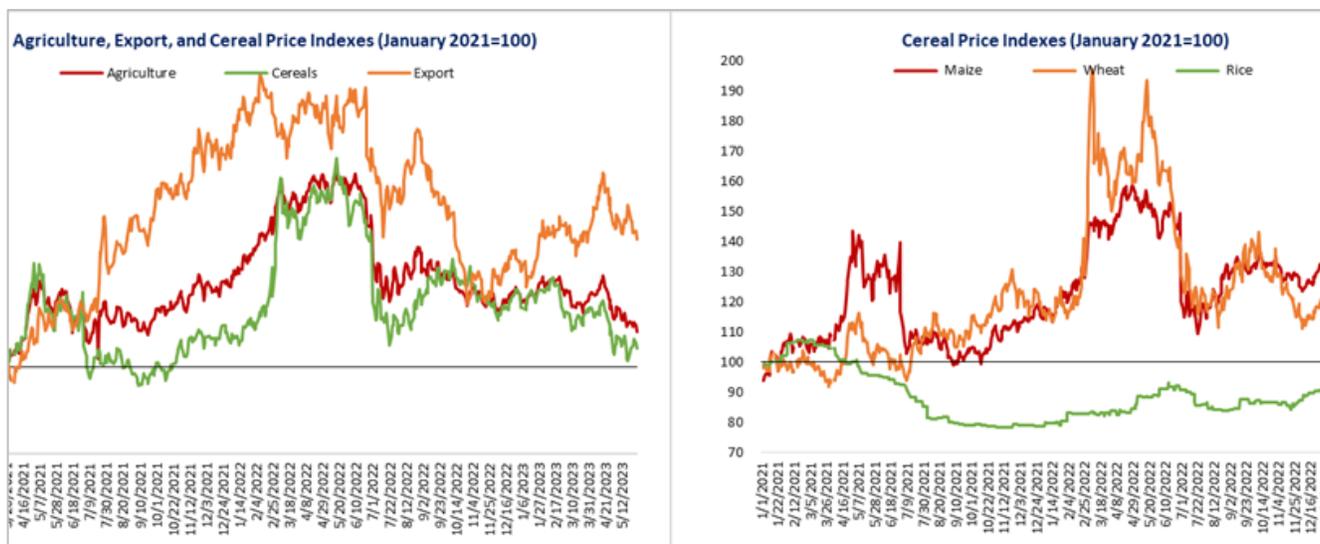
- Depuis la dernière mise à jour datée du 18 mai 2023, les indices des prix des produits agricoles, des céréales et des exportations ont clôturé à moins 4 %, 4 % et 3 % respectivement.
- L'inflation des prix alimentaires intérieurs reste élevée dans la plupart des pays à faible revenu, à revenu intermédiaire et à revenu élevé.
- L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) [préviennent que la sécurité alimentaire risque de se détériorer davantage dans 18 foyers de famine dans](#) 22 pays au cours de la période de juin à novembre 2023.
- [Un blog publié récemment par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires \(IFPRI\)](#) examine trois facteurs qui agiront sur les marchés mondiaux du riz dans les prochains mois : la disponibilité des engrais pour l'agriculture, El Niño et ses répercussions probables sur la production de riz, et les politiques commerciales des grands pays exportateurs de riz et leurs effets.
- Le 49^e sommet du Groupe des Sept (G7) s'est tenu du 19 au 21 mai à Hiroshima (Japon). Les dirigeants du G7 et ceux des pays invités — Australie, Brésil, Comores, Îles Cook, Inde, Indonésie, République de Corée, Ukraine et Viet Nam — ont publié la [Déclaration d'action d'Hiroshima pour la résilience de la sécurité alimentaire au niveau mondial](#).
- Le 17 mai 2023, [la Russie a accepté une prolongation de deux mois de l'Initiative céréalière de la mer Noire](#), un accord qui a permis à l'Ukraine d'expédier des céréales par la mer Noire vers des régions du monde en proie à la famine, renforçant ainsi la sécurité alimentaire mondiale.

PERSPECTIVES DES MARCHÉS MONDIAUX (AU 29 MAI 2023)

Évolution des prix mondiaux des produits de base agricoles

Les indices des prix des produits agricoles, des céréales et des exportations ont clôturé à moins 4 %, 3 % et 3 % respectivement par rapport aux niveaux enregistrés il y a deux semaines. Les prix du blé ont sensiblement baissé de 11 % par rapport à il y a deux semaines, tandis que ceux du riz et du maïs sont restés relativement stables. En glissement annuel, les prix affichent une baisse de 25 % et 55 % respectivement pour le maïs et le blé, et une hausse de 13 % pour le riz. Comparés aux prix enregistrés en janvier 2021, les cours du maïs affichent une hausse de 15 %, et ceux du blé et du riz une baisse de 11 % et 1 % respectivement (figure 1).

Figure 1: Évolution des prix des produits agricoles et des céréales (indices nominaux)



Source : World Bank commodity price data.

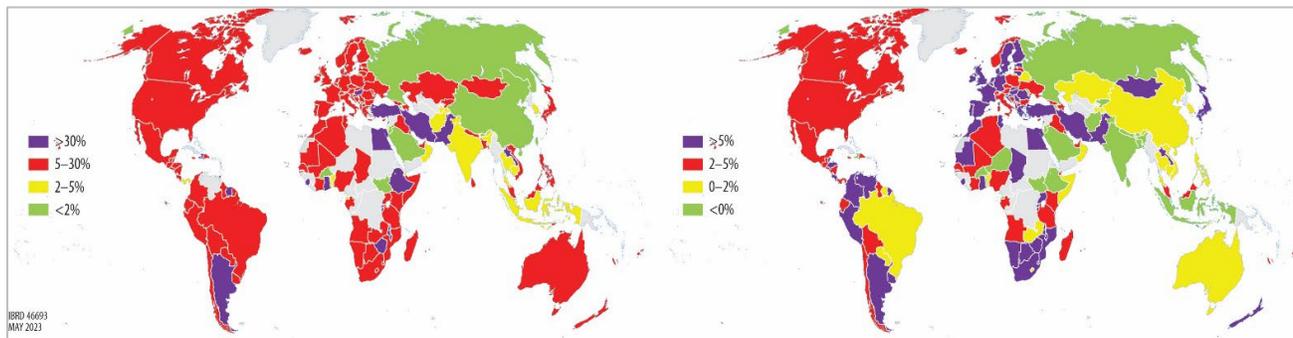
N.B. : Prix quotidiens enregistrés entre le 1^{er} janvier 2021 et le 29 mai 2023. L'indice des exportations couvre notamment le cacao, le café et le coton ; l'indice céréalier couvre, entre autres, le riz, le blé et le maïs.

Tableau de bord de l'inflation des prix alimentaires

L'inflation des prix alimentaires intérieurs (mesurée par la variation d'une année sur l'autre de la composante alimentaire de l'indice des prix à la consommation (IPC) d'un pays) reste élevée. (Voir le tableau de bord à l'annexe A). Les dernières données mensuelles disponibles pour la période comprise entre janvier et avril 2023 font état d'une forte inflation alimentaire dans la quasi-totalité des pays à revenu faible et intermédiaire : 70,6 % des pays à faible revenu, 81,4 % des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 84,0 % des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont enregistré des taux d'inflation supérieurs à 5 %, un grand nombre d'entre eux affichant même une inflation à deux chiffres. En outre, 80,4 % des pays à revenu élevé connaissent une forte inflation des prix alimentaires. Les pays les plus touchés se trouvent en Afrique, en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Asie du Sud, en Europe et en Asie centrale (figure 2a). En valeur réelle, l'inflation des prix alimentaires a dépassé l'inflation globale (mesurée par la variation annuelle de l'IPC global) dans 84,5 % des 161 pays pour lesquels les indices de l'IPC alimentaire et de l'IPC global sont disponibles (figure 2b). Les 10 pays qui affichent la plus forte inflation des prix alimentaires cette semaine, en valeurs nominale et réelle, sont répertoriés dans le tableau 1 (sur la base du dernier mois pour lequel des données sont disponibles entre janvier et avril 2023).

Figure 2a : Matrice de criticité de l'inflation alimentaire

Figure 2b : Matrice de criticité de l'inflation alimentaire réelle



Source : Fonds monétaire international, Haver Analytics et Trading Economics.

N.B. : L'inflation alimentaire pour chaque pays est basée sur le dernier mois, entre janvier et avril 2023, pour lequel on dispose de données relatives à la composante alimentaire de l'indice des prix à la consommation (IPC) et à l'IPC global. L'inflation réelle des prix alimentaires correspond à l'inflation alimentaire diminuée de l'inflation globale.

Tableau 1 : Inflation des prix alimentaires : 10 premiers

Pays	Inflation nominale des prix alimentaires (% en glissement annuel)	Pays	Inflation réelle des prix alimentaires (% en glissement annuel)
Liban	350	Liban	81
Argentine	115	Venezuela	35
Zimbabwe	102	Zimbabwe	27
Iran	80	Rwanda	26
Suriname	67	Iran	25
Égypte	55	Égypte	24
Rwanda	55	Ouganda	17
Turquie	53	Burundi	16
Sierra Leone	52	Hongrie	14
République démocratique populaire lao	52	République démocratique populaire lao	12

Source : Fonds monétaire international, Haver Analytics et Trading Economics.

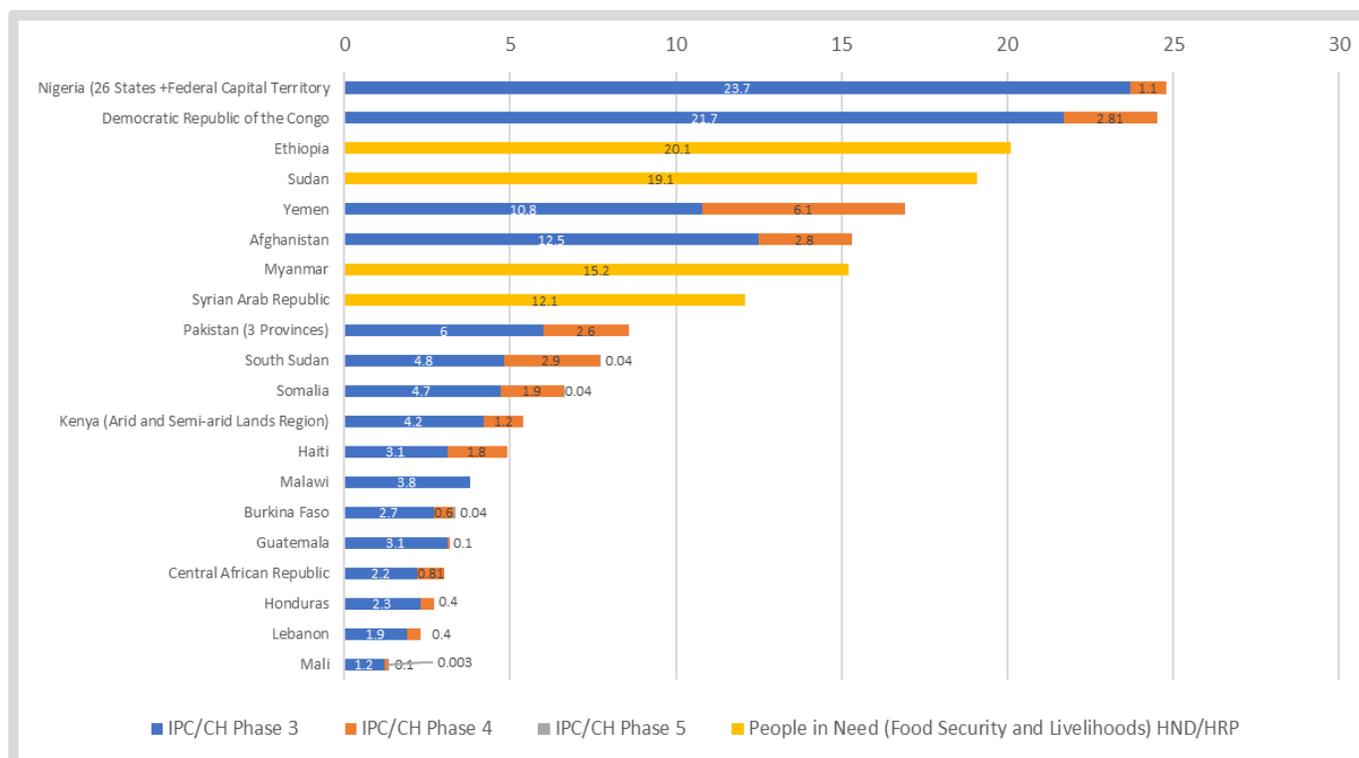
N.B. : L'inflation alimentaire pour chaque pays est basée sur le dernier mois, entre janvier et avril 2023, pour lequel on dispose de données relatives à la composante alimentaire de l'indice des prix à la consommation (IPC) et à l'IPC global. L'inflation réelle des prix alimentaires correspond à l'inflation alimentaire diminuée de l'inflation globale.

NOUVEAUX ENJEUX

Les prévisions du rapport sur les foyers de famine pour le reste de 2023 sont sombres

La FAO et le PAM préviennent que la sécurité alimentaire risque de se détériorer davantage dans 18 foyers de famine dans 22 pays au cours de la période de juin à novembre 2023. Leur [rapport](#) conjoint sur les foyers de famine, publié cette semaine, met en lumière les foyers les plus préoccupants, décrit l'évolution future des facteurs d'insécurité alimentaire aiguë et présente les risques dans les pays regroupés par région.

Figure 3 : Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans les pays en proie à la famine en 2023 (là où on dispose de données, projection la plus récente), en millions



Source : Programme alimentaire mondial, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

N.B. : IPC, Integrated Food Security Phase Classification; CH, Cadre Harmonisé.

Les perspectives en Afghanistan, au Nigéria, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen restent hautement préoccupantes pour la période de projection de juin à novembre 2023. Haïti, le Soudan et la région du Sahel (Burkina Faso et Mali) ont été reclassés au niveau le plus préoccupant, car la violence limite gravement la circulation des personnes et des biens au Burkina Faso, en Haïti et au Mali, et le conflit qui a récemment éclaté au Soudan perdure. Les foyers les plus préoccupants concernent des populations déjà en situation de catastrophe (Phase 5 de la Classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC)/Cadre harmonisé (CH)) ou alors un risque de détérioration

vers une situation de catastrophe lorsqu'une population extrêmement vulnérable déjà en situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC/CH) est confrontée à d'importants facteurs aggravants, en particulier des entraves à l'accès.

L'Éthiopie, le Kenya, Myanmar, le Pakistan, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et la Syrie se trouvent dans des situations très préoccupantes. Tous ces foyers comptent de nombreuses personnes en phase 4 de l'IPC/CH, en plus de l'aggravation des facteurs qui devraient intensifier les conditions potentiellement mortelles dans les prochains mois. Les situations du Guatemala, du Honduras et du Malawi restent très inquiétantes, l'insécurité alimentaire aiguë menaçant de se détériorer davantage au cours de la période de projection. El Salvador, le Liban et le Nicaragua ont été ajoutés à la liste des pays abritant des foyers de famine depuis l'édition de septembre 2022.

Dans bon nombre de ces pays, la violence organisée et les conflits armés continuent d'être les principaux moteurs de l'insécurité alimentaire aiguë. Les niveaux de violence dans le monde ont légèrement baissé depuis la [dernière édition](#) du rapport sur les foyers de famine publié en septembre 2022, mais ils ont récemment connu un regain en raison du conflit au Soudan, atteignant un nouveau sommet marqué par trois années d'un nombre record d'incidents résultant du conflit, en particulier les incidents liés à du matériel de guerre. Les risques économiques participent aussi de l'insécurité alimentaire, l'économie mondiale devant ralentir en 2023 dans un contexte de resserrement monétaire dans les économies avancées (augmentation du coût du crédit), de persistance des prix élevés des produits de base sur les marchés internationaux et de réduction globale de l'aide des bailleurs de fonds destinée à combattre la famine dans le monde.

Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les fortes pluies, les tempêtes tropicales, les cyclones, les inondations, les sécheresses et la variabilité du climat restent des facteurs importants d'insécurité alimentaire dans certains pays et régions. Les dernières prévisions de l'Institut international de recherche sur le climat et la société (mai 2023) indiquent qu'il y a 82 % de chances qu'un épisode d'El Niño commence entre mai et juillet. Face à ces facteurs, il faut de toute urgence une aide plus importante pour protéger les moyens de subsistance et élargir l'accès à la nourriture. Le rapport formule des recommandations spécifiques à chaque pays sur les priorités concernant des interventions d'urgence pour répondre aux besoins humanitaires du moment et des mesures d'anticipation visant à garantir la mise en œuvre d'interventions à court terme avant que de nouveaux besoins humanitaires n'apparaissent. Il est notamment recommandé d'appliquer un train de mesures adapté au contexte (espèces, intrants productifs, subventions) pour les cultures de base, l'élevage et la production avicole ; d'aménager des jardins communautaires économes en eau ; et de fournir des services de santé, d'eau, d'assainissement, d'hygiène et de nutrition pour stimuler la production alimentaire locale et améliorer les moyens de subsistance ainsi que la sécurité alimentaire.

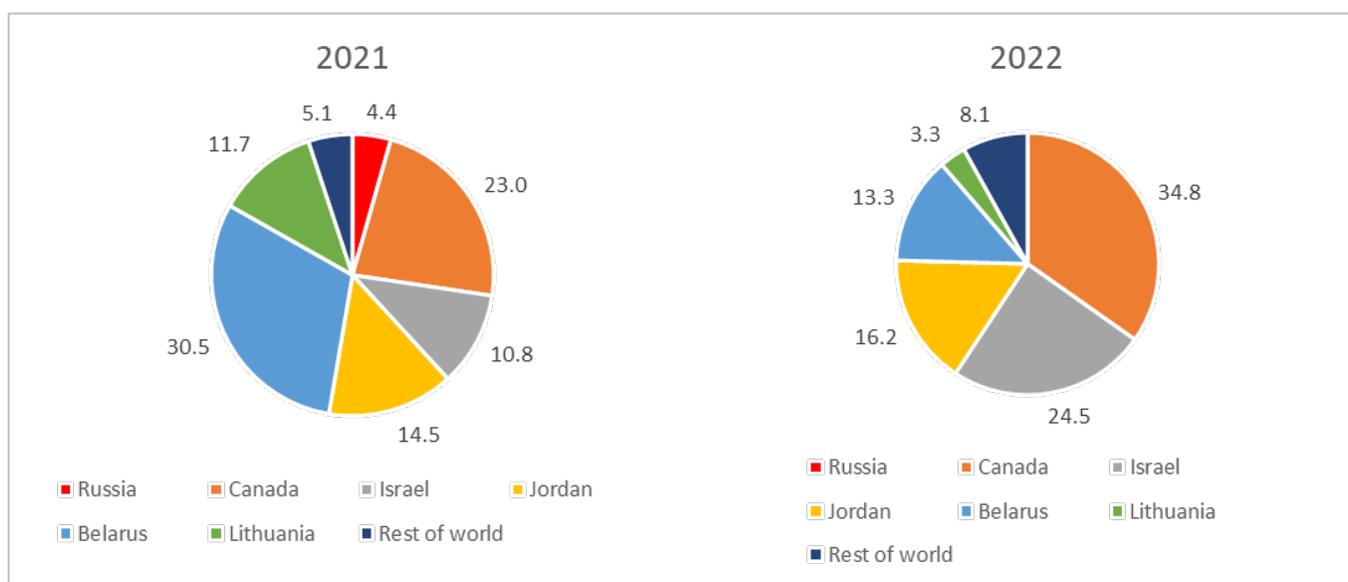
Le blog de l'IFPRI met en lumière les risques pour les marchés du riz lors de la prochaine saison

Au cours de l'année écoulée, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les marchés agricoles ont connu une forte volatilité, les effets de la guerre, conjugués à la baisse des stocks mondiaux, ayant poussé les prix à des niveaux nominaux sans précédent. Malgré ces perturbations, les marchés du riz ont été relativement calmes en raison de

l'offre mondiale importante et de l'absence de lien commercial direct avec la guerre en Ukraine. Cependant, les prix du riz ont récemment augmenté (de 20 à 30 % depuis septembre 2022), et les stocks mondiaux ont diminué d'environ 5 % d'une année à l'autre et devraient atteindre leurs niveaux les plus bas depuis 2017/2018. L'apparition rapide d'El Niño a suscité des inquiétudes quant aux répercussions possibles sur la production de riz en Asie du Sud et du Sud-Est, susceptibles d'entraîner de nouvelles hausses de prix qui pourraient nuire aux consommateurs dans les régions concernées. [Un blog publié récemment par l'IFPRI](#) examine trois facteurs qui agiront sur les marchés mondiaux du riz dans les prochains mois : la disponibilité des engrais pour l'agriculture, El Niño et ses répercussions probables sur la production de riz, et les politiques commerciales des grands pays exportateurs de riz et leurs effets.

En 2022, les prix des engrais ont atteint des valeurs nominales inédites pour de nombreuses raisons, notamment les sanctions imposées au Bélarus et à la Russie et les restrictions commerciales décidées par de grands producteurs d'engrais comme la Chine. Bien que les prix aient reculé de près de 80 % par rapport à leurs pics de 2022, ils restent cependant près du double de ce qu'ils étaient en janvier 2022. Les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est, responsables de près de 60 % de la production mondiale de riz et de plus de 80 % des exportations mondiales de riz, sont fortement tributaires des importations d'engrais. Des sanctions étant imposées aux principaux exportateurs, les producteurs de riz ont dû se tourner vers d'autres fournisseurs (figure 4). À l'exception du Pakistan (inondations), d'une manière générale les récoltes de riz ont été égales sinon supérieures à celles de l'année dernière, mais si les pénuries d'engrais persistent jusqu'à la nouvelle saison, les rendements pourraient en pâtir.

Figure 4 : Importations indiennes de potasse, 2021-2022



Source : Institut international de recherches sur les politiques alimentaires (IFPRI).

Un futur El Niño associé à un dipôle de l'océan Indien positif entraînant un climat chaud et sec pourraient compromettre la production de riz. Selon *la National Oceanic and Atmospheric Administration*, il y a 82 % de chances qu'un épisode El Niño commence entre mai et juillet 2023 et 89 % de chances que ce soit entre juin et août.

Un épisode intense d'El Niño cet été pourrait avoir des conséquences non négligeables pendant la mousson, qui marque le début de la plantation de riz au Bangladesh et en Inde. Lors des épisodes précédents d'El Niño depuis 2000, les récoltes de riz ont chuté de 4 à 11 % par rapport au rendement tendanciel en raison de la faible pluviométrie. Une étude réalisée en 2023 montre qu'El Niño réduira le rendement mondial moyen de riz de 1,3 % et endommagera considérablement 13,4 % des zones de récolte de riz, le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie et le Viet Nam étant les plus touchés.

En plus de ces risques, les restrictions commerciales menacent gravement de mettre à mal les prix du riz. Comme on a pu l'observer en 2022, il existe une corrélation positive entre les prix des denrées alimentaires et la part du commerce mondial de produits alimentaires soumise à des restrictions. Selon une récente étude non publiée, une augmentation de 5,5 points de pourcentage de l'inflation des prix alimentaires accroît de 37,8 % la probabilité qu'un pays impose des restrictions à l'exportation de produits de base. Ainsi, les effets conjugués d'El Niño et du manque d'engrais pourraient faire grimper les prix ; si les pays limitent leurs exportations, les prix pourraient augmenter davantage. Alors que le changement climatique, la disponibilité des engrais et les restrictions à l'exportation continuent de peser sur la production et les marchés du riz, les producteurs s'adaptent en [faisant appel à des solutions innovantes](#), notamment en utilisant des variétés de semences hybrides, en faisant la rotation du riz et des crevettes, et en utilisant des systèmes de culture consommant moins d'eau.

À Hiroshima, le G7 appelle à accroître la sécurité alimentaire mondiale et à améliorer la nutrition

Le 49^e sommet du G7 s'est tenu du 19 au 21 mai à Hiroshima (Japon). Les dirigeants du G7 et ceux des pays invités — Australie, Brésil, Comores, Îles Cook, Inde, Indonésie, République de Corée, Ukraine et Viet Nam — ont publié la [Déclaration d'action d'Hiroshima pour la résilience de la sécurité alimentaire au niveau mondial](#) à l'issue des discussions tenues lors de la Séance 6 sur le thème : *Working Together to Address Multiple Crises* (travailler ensemble pour traiter des crises multiples). Ils ont réaffirmé que l'accès à des aliments peu coûteux, sains et nutritifs est un droit humain fondamental et ont souligné la nécessité de travailler en étroite collaboration pour répondre à la crise mondiale de la sécurité alimentaire qui s'aggrave. Les participants au Sommet d'Hiroshima sont également convenus de mettre en place des systèmes agroalimentaires plus résilients, durables et inclusifs, notamment en renforçant la stabilité et la prévisibilité des marchés internationaux.

La première mesure que le G7 entend prendre, en coopération avec la communauté internationale, consiste à répondre à la crise actuelle de la sécurité alimentaire résultant de la pandémie ; du changement climatique ; des conflits armés, y compris la guerre en Ukraine ; et de la volatilité des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et des engrais. Les dirigeants se sont engagés à soutenir l'aide humanitaire multisectorielle à destination des pays en situation d'insécurité alimentaire aiguë d'urgence ; à prôner une augmentation substantielle du financement des activités humanitaires et de développement afin d'empêcher la famine et de mettre en place des systèmes alimentaires durables ; à favoriser les exportations de céréales ukrainiennes et russes grâce notamment à l'élargissement et la prolongation de l'Initiative céréalière de la mer Noire ; à faciliter le commerce international ouvert, équitable, transparent, non discriminatoire et fondé sur des règles de droit, des produits alimentaires et

agricoles ; à renforcer la coordination entre les bailleurs de fonds, les institutions des Nations Unies, les institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement ; et à développer la production et des chaînes de valeur alimentaires locales, régionales et internationales durables et efficaces, conformément aux règles de l'Organisation mondiale du commerce.

La deuxième action conjointe décrite dans la déclaration consiste à se préparer aux futures crises de sécurité alimentaire et à les prévenir. Les signataires ont l'intention d'accroître la transparence du marché et la préparation aux crises alimentaires et nutritionnelles en élargissant la couverture du Système d'information sur les marchés agricoles aux engrais et aux huiles végétales ; d'améliorer la mise à disposition de données sur les cultures couvertes par l'AMIS (blé, maïs, riz et soja), y compris sur les stocks ; de soutenir le travail synergique de recueil, d'analyse et de diffusion des données des organisations internationales ; de soutenir la mise en œuvre des stratégies de préparation et de riposte aux crises dans les pays où elles existent ; de contribuer à la mise en place de plans de préparation aux crises de sécurité alimentaire avec l'aide de la Banque mondiale ; et de soutenir le Cadre intégré de sécurité alimentaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la réserve de riz d'urgence de l'ASEAN + 3 (APTERR), l'engagement renouvelé du Sommet de l'Asie de l'Est de mettre en œuvre la Déclaration sur la sécurité alimentaire de 2013, et la Réserve régionale de sécurité alimentaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Enfin, les représentants sont convenus de redoubler d'efforts pour parvenir à éliminer la faim (Objectif de développement durable n° 2), de mettre en place des systèmes agroalimentaires résilients et de garantir à toutes les personnes l'accès à l'alimentation et à la nutrition en coordonnant les actions menées aux niveaux mondial, régional et national grâce à la collaboration avec les organismes, fonds et plateformes pertinents ; de soutenir des approches ciblées et d'un bon rapport coût/efficacité dans le cadre de l'action humanitaire comme dans les réponses plus larges en matière de protection sociale et de filets sociaux ; d'intégrer les objectifs de nutrition dans les politiques connexes des domaines de l'agriculture, de l'éducation, de la santé, de la protection sociale, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement ; et d'améliorer l'accès à une alimentation saine, peu coûteuse, sûre et nutritive. Parmi les autres mesures proposées figurent l'appui à la production et à l'utilisation d'aliments enrichis adaptés aux contextes locaux ; la préservation de la biodiversité et l'amélioration de la santé des sols ; la promotion de l'utilisation efficiente des engrais ; le développement d'infrastructures liées à l'agriculture et l'investissement dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire ; la lutte contre les chocs climatiques par la promotion d'une agriculture climato-intelligente ; l'appui aux efforts visant à réduire les pertes et le gaspillage de nourriture ; et la promotion de la collaboration avec le secteur privé en matière de recherche-développement et d'investissements responsables en vue de poursuivre la numérisation des systèmes agricoles et alimentaires.

À l'appui des actions préconisées, les signataires ont reconnu l'importance de plusieurs plateformes, outils et mécanismes de financement, y compris les institutions des Nations Unies basées à Rome, à savoir la FAO, le PAM et le Fonds international de développement agricole ; l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire ; le Réseau mondial contre les crises alimentaires ; le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire ; le Comité de la sécurité alimentaire mondiale ; et le Dialogue ministériel méditerranéen sur la crise alimentaire. L'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire encourage une meilleure préparation aux crises par l'élaboration

et la mise en œuvre [de plans multisectoriels de préparation aux crises de sécurité alimentaire](#) dans 26 pays ; elle contrôle la gravité des crises alimentaires et assure le suivi de l'appui apporté par les États et les bailleurs de fonds à la riposte grâce au [Tableau de bord de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale](#).

Prolongation de l'Initiative céréalière de la mer Noire

Le 17 mai 2023, [la Russie a accepté une prorogation de deux mois de l'Initiative céréalière de la mer Noire](#), un accord qui a permis à l'Ukraine d'expédier des céréales par la mer Noire vers des régions du monde en proie à la famine, renforçant ainsi la sécurité alimentaire dans le monde après la flambée mondiale des prix alimentaires qui a suivi l'invasion russe de l'Ukraine. Plus de 30 millions de tonnes de denrées alimentaires ont été exportées dans le cadre de cette initiative et atteignent certaines des personnes et des régions les plus vulnérables du monde, notamment 30 000 tonnes de blé exportées récemment de l'Ukraine vers le Soudan.

La prolongation de l'initiative profite principalement aux pays d'Afrique, du Moyen-Orient et à des régions d'Asie tributaires du blé, de l'orge, de l'huile végétale et d'autres produits alimentaires ukrainiens peu coûteux, ce d'autant que la sécheresse fait des ravages. L'initiative a contribué à abaisser les prix de produits alimentaires tels que le blé au cours de l'année écoulée, bien que l'inflation des prix alimentaires intérieurs reste élevée dans de nombreux pays. La Russie a largement profité de l'accord et devrait exporter plus de blé que ne l'a jamais fait un pays en un an (44 millions de tonnes) selon le Programme mondial sur la sécurité alimentaire du Center for Strategic and International Studies. Les flux commerciaux que le fournisseur de données financières Refinitiv suit montrent que la Russie a exporté un peu plus de 4 millions de tonnes de blé en avril, le volume le plus élevé pour le mois en cinq ans, après des chiffres record ou presque durant plusieurs des mois précédents. Depuis juillet dernier, les exportations ont atteint 32,2 millions de tonnes, 34 % de plus qu'à la même période l'année dernière.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Afrique orientale et australe

Jusqu'à 73 millions de personnes en Afrique orientale et australe sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, y compris de famine, et [ce chiffre devrait augmenter](#) au cours des prochains mois dans la plupart des pays. L'insécurité alimentaire aiguë s'aggrave plus vite dans les pays sensibles, notamment l'Éthiopie (20,1 millions de personnes), le Soudan (10 millions de personnes), le Soudan du Sud (10 millions de personnes) et la Somalie (7 millions de personnes), qui sont en situation d'urgence (phase 4 de l'IPC). Le Soudan du Sud et la Somalie sont menacés de famine (Phase 5 de l'IPC). [En Éthiopie, plus de 20,1 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire](#), y compris 2,7 millions de déplacés internes et 1,9 million de personnes rapatriées. La sécheresse, les inondations inhabituelles, les conflits et les problèmes macroéconomiques ont rapidement accru le nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Une longue sécheresse, due à des saisons des pluies consécutives sans précipitations depuis 2020, continue de toucher le nord, le sud-est et le sud de l'Éthiopie, y compris les régions Afar, Oromia, Somali ainsi que la Région des Nations, nationalités et peuples du Sud (SNNP). Fin 2022, une cinquième saison des pluies à la pluviométrie inférieure à la moyenne a entraîné une grave sécheresse, [touchant environ 24 millions de personnes](#), principalement des éleveurs dans les régions Afar, Oromia,

SNNP et Somali. Une estimation datant de début janvier 2023 indiquait que [10,8 millions d'animaux d'élevage étaient morts dans la région](#) faute de pâturage et d'eau. Après la longue sécheresse, les fortes pluies de mars 2023 ont permis une régénération modeste des pâturages et des points d'eau, bien que les inondations et la forte baisse des températures qui en ont résulté aient entraîné la mort de plus de 70 000 animaux d'élevage et endommagé les abris, les cultures et les infrastructures, selon les autorités d'Oromia et de Somali. De surcroît, on estime que pas moins de 4,8 millions d'enfants souffrent d'émaciation, dont 1,2 million dans un état d'émaciation grave.

Au [Soudan](#), le conflit qui a éclaté le 15 avril 2023, après l'échec des négociations sur la réforme du secteur de la sécurité entre le président du Conseil de souveraineté de transition, Abdel Fattah al-Burhan, et le chef des Forces de soutien rapide, Mohamed Hamdan Dagalo, a entraîné une détérioration rapide des conditions de sécurité alimentaire. À cause du bouleversement rapide et inattendu des échanges et des marchés, de la mobilité des ménages, de l'aide humanitaire et de la fourniture de services de base, notamment les soins de santé, les services bancaires, l'électricité, les transports et les communications, des millions de personnes se sont retrouvées confrontées à de graves pénuries de nourriture, d'eau et de fournitures de base, en particulier dans les zones urbaines densément peuplées et le Grand Darfour, qui accueille une grande partie des personnes déplacées et en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Avant le déclenchement du conflit, le Soudan affichait déjà un niveau élevé d'insécurité alimentaire en raison du coût élevé de la vie sur fond de mauvaises conditions macroéconomiques et de conflits intercommunautaires persistants. Bien que les combats actuels ne se soient pas encore étendus aux zones rurales, les effets d'entraînement probables des perturbations commerciales et de la hausse des prix dans les zones rurales — surtout à présent que les stocks alimentaires commencent à diminuer et que la dépendance à l'égard du marché augmente — devraient exacerber les écarts de consommation alimentaire et accentuer la situation de crise (phase 3 de l'IPC) dans tout le pays, alors que ce dernier entre dans la période de soudure typique de juin à septembre. La situation d'urgence (phase 4 de l'IPC) est susceptible d'augmenter chez des populations déjà aux prises avec l'insécurité alimentaire aiguë et dont les capacités d'adaptation sont limitées, ce qui les rend très vulnérables aux effets directs et indirects du conflit en cours sur la sécurité alimentaire.

Les combats au Soudan mettent gravement à mal le système de santé, ce qui pourrait accroître la charge de morbidité et la prévalence de la malnutrition. À Khartoum, le ministère de la Santé a indiqué que seulement un établissement de santé sur quatre est pleinement opérationnel et 40 % le sont partiellement. En outre, le conflit a perturbé le traitement d'environ 50 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë. Les coupures d'électricité ont compromis l'entreposage frigorifique des produits pharmaceutiques et médicaux, entraînant des pénuries importantes et l'endommagement de stocks de vaccins. Si on ajoute à cela le manque d'accès à l'eau potable, le risque de propagation des maladies et les conséquences sur la malnutrition sont très préoccupants. Un rapport récent de l'Organisation mondiale de la santé fait état d'un grand danger de risques biologiques parce qu'un laboratoire a été pris à Khartoum, les travailleurs se trouvant dans l'incapacité d'y accéder et des coupures d'électricité compromettant la gestion de son matériel. Les activités commerciales et bancaires dans les zones urbaines touchées continuent d'être perturbées au milieu des combats en cours. À Khartoum et dans les environs, seuls quelques marchés sont ouverts, et les prix ont grimpé en flèche sous l'effet de la baisse de l'offre et d'une forte augmentation de la demande alors que les ménages voient la nourriture, l'eau et d'autres produits essentiels

s'amenuiser. Dans le même temps, le manque d'accès aux **comptes bancaires et aux comptes d'argent mobile s'apero de plus en plus le pouvoir d'achat des ménages.**

Le PAM et les partenaires humanitaires continuent de suspendre l'aide humanitaire devant la menace qui continue de planer sur la vie de leurs agents. Des installations humanitaires auraient été pillées, ce qui aurait de graves conséquences sur la capacité d'intervention si l'aide devait reprendre. En l'absence d'aide alimentaire, les 3,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, dont environ 3 millions dans la seule région du Darfour et plus de 75 000 personnes récemment déplacées ainsi que les ménages souffrant le plus d'insécurité alimentaire dans les zones rurales ont sans doute vu s'amplifier leurs besoins de consommation alimentaire. En outre, des dizaines de milliers des quelque 1,3 million de réfugiés qu'abrite le Soudan sont à nouveau déplacés, 33 000 environ d'entre eux fuyant Khartoum vers les États voisins et 10 000 réfugiés sud-soudanais retournant au Soudan du Sud. On estime que 20 000 Soudanais sont entrés au Tchad, mais on ne dispose pas d'estimations sur les arrivées en République centrafricaine, en Égypte et en Éthiopie. Il est probable que la suspension prolongée de l'aide alimentaire entraînera une détérioration de la situation d'au moins une phase de l'IPC dans les zones où il a été déterminé que l'aide alimentaire avait empêché un scénario pire, en particulier dans le Grand Darfour et certaines parties du Grand Kordofan et du Grand Nil. Plus généralement, le Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine prévoit un accroissement rapide de la population confrontée à des situations de crise (phase 3 de l'IPC) et d'urgence (phase 4 de l'IPC), les augmentations les plus significatives étant attendues dans les zones urbaines densément peuplées telles que Khartoum et la région du Darfour.

Asie de l'Est et Pacifique

Le Myanmar et la République démocratique populaire lao ont fait état d'une détérioration de la sécurité alimentaire en 2022 et indiqué que les dégâts causés par le [cyclone Mocha](#), qui a frappé le Myanmar le 14 mai, pourraient exacerber la situation dans le pays. Selon le Conseil de l'État du Myanmar, au 19 mai, [le cyclone avait fait plus de 140 morts et gravement endommagé les habitations ainsi que les infrastructures et édifices publics](#). Les régions et États touchés sont notamment Ayeyarwady, Bago, Chin, Mandalay, Magway, Mon, Nay Pyi Taw, Rakhine, Sagaing, Shan et Yangon. [Plus de 200 bovins et caprins auraient été tués dans les villages de Magway](#). [Les inondations](#) ont détruit les haricots et les tournesols, endommagé les routes rurales et détruit les entrepôts de grains des agriculteurs. Selon les premières estimations, plus de 2 000 hectares de champs de soja, de riz, de haricots et de sésame ont été complètement détruits. Dans le même temps, [un récent rapport de l'IFPRI](#) confirme que la sécurité alimentaire et la nutrition se sont détériorées au Myanmar en 2022. Entre octobre et décembre 2022, 4 % des ménages souffraient d'une famine modérée à grave, des taux plus élevés étant enregistrés à Chin (10 %), Mon (6,8 %) et Kayin (6 %). La proportion de ménages affichant des scores de consommation alimentaire faibles a augmenté, passant de 9,4 % au début de 2022 à 15,7 % vers la fin de la même année. Le manque de diversité alimentaire chez les adultes s'est accru, de 20,6 à 25,1 %, particulièrement chez les femmes rurales. Plus d'un tiers des enfants âgés de 6 à 23 mois et 15,9 % des 24 à 59 mois avaient une alimentation d'une qualité insuffisante. Les facteurs de risque de l'insécurité alimentaire et d'une alimentation de mauvaise qualité sont, entre autres, la faiblesse des revenus, la possession de peu d'actifs, le statut de salarié ou l'appartenance à une catégorie de petits salariés. La hausse des prix des denrées alimentaires, les conflits et l'insécurité physique contribuent également à

la mauvaise qualité de l'alimentation. Les ménages bénéficiant d'envois de fonds sont apparus plus résilients, affichant des niveaux de famine plus faibles et une plus grande diversité alimentaire tant au niveau des ménages que des adultes et des enfants. L'économie laotienne devrait croître de [3,9 %](#), voire jusqu'à [4,5 %](#), sous l'effet de la reprise des services et des exportations liés au tourisme, aux industries de transformation et à la production agricole, bien que la dépréciation continue du kip ait contribué à l'augmentation du coût de la vie. Entre mai et décembre 2022, l'inflation a touché près de 90 % des familles laotiennes. Le coût de la vie pour les ménages urbains et les ménages à revenu élevé a augmenté de 24,5 %, et la hausse des prix des intrants agricoles a frappé les ménages ruraux et à faible revenu. Plus des trois quarts des ménages touchés ont réduit leur consommation alimentaire ou se sont réorientés vers des aliments moins coûteux, produits par eux-mêmes ou sauvages, ce qui peut se traduire par une mauvaise alimentation. Parallèlement, une récente étude sur la sécurité alimentaire réalisée par l'Alliance de la société civile pour le développement de la nutrition a indiqué qu'au [cours des 12 derniers mois](#), 47 % des ménages ont été à court de nourriture ; 11 % n'ont pas mangé pendant une journée entière ; 31 % ont eu faim au moins une fois au cours du dernier mois ; et 56 % n'ont pas eu accès à des aliments nutritifs en raison de l'augmentation du coût des aliments et des carburants, de la faiblesse de leurs revenus, du changement climatique et de la pandémie de COVID-19.

Lors du forum de l'ASEAN + 3 pour les réserves de riz d'urgence (APTERR) à Séoul (les 25 et 26 avril 2023), l'Indonésie a souligné l'importance de renforcer la gestion des réserves régionales de riz afin d'anticiper les conséquences du changement climatique et d'atténuer les effets des catastrophes en Asie. [L'Indonésie a insisté sur le rôle important de l'APTERR dans la sauvegarde de la sécurité alimentaire régionale, en particulier lors de situations d'urgence telles que les catastrophes naturelles et la pandémie de COVID-19.](#) Le renforcement de la sécurité alimentaire régionale cadre avec l'initiative de l'Indonésie, qui assure la présidence de l'ASEAN en 2023, décrite dans la Déclaration des dirigeants de l'ASEAN sur le renforcement de la sécurité alimentaire et de la nutrition en temps de crise. Ce renforcement passe par la facilitation des échanges, la fluidité des chaînes logistiques et d'approvisionnement et l'accélération de la fourniture des produits alimentaires et agricoles. Pour accroître la sécurité alimentaire à long terme, l'ASEAN cherche à renforcer le secteur alimentaire et agricole grâce à la numérisation, à des financements innovants, à la résilience face aux chocs climatiques et à l'augmentation des capacités des petits exploitants agricoles. L'Indonésie encourage également la mise en place d'un système d'alerte précoce pour la sécurité alimentaire afin d'appuyer la mise en œuvre de l'APTERR dans le but d'accroître l'efficacité et d'accélérer le déblocage des réserves de riz de l'APTERR.

Europe et Asie centrale

La résistance aux antimicrobiens — c'est-à-dire la capacité des microorganismes à résister aux traitements antimicrobiens, en particulier aux antibiotiques — a un impact direct sur la santé humaine et animale. [La stratégie de la ferme à la fourchette](#) a pour objectif de réduire de 50 % les ventes globales d'antimicrobiens pour les animaux d'élevage et l'aquaculture dans l'Union européenne (UE) d'ici 2030. Pour la période de programmation actuelle (2023-2027), la quasi-totalité des pays de l'UE ont introduit des mesures de promotion du bien-être animal et de lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans leurs plans stratégiques au titre de la politique agricole commune. Un large éventail d'espèces est ainsi couvert grâce à la combinaison de pratiques, à des investissements, à la

coopération et à la formation ; 6,3 milliards d'euros de financements de l'UE sont mis en réserve pour des actions volontaires dans le cadre de programmes écologiques et de développement rural destinés à atteindre 23 % des unités d'élevage de l'UE.

[Au Kazakhstan, les prix de produits importants sur le plan social seront fixés tous les trois mois.](#) Le ministère du Commerce du Kazakhstan, par arrêté du 17 mai 2023, a modifié les règles de fixation des prix de détail seuil et des prix de détail maximum autorisés pour les produits alimentaires d'importance sociale. Le prix de détail seuil, qui désigne un prix de détail limite auquel les produits peuvent être vendus, est conçu pour garantir la disponibilité des produits essentiels, en particulier pour les groupes socialement vulnérables à faible revenu. Le texte révisé prévoit que les administrations locales soumettent tous les trois mois à l'organisme compétent des propositions sur les prix de détail seuil applicables aux produits alimentaires d'importance sociale. Auparavant, cela ne se faisait qu'une fois par an.

Amérique latine et Caraïbes

Selon le dernier [rapport de suivi et d'analyse des prix alimentaires](#) de la FAO (10 mai 2023), des alertes sur les prix intérieurs élevés ont été émises pour ce qui est de [la farine de blé en Argentine](#) (les prix de détail de la farine de blé ont encore augmenté, atteignant de nouveaux records en mars 2023) et des [haricots rouges au Nicaragua](#) (après des baisses saisonnières de courte durée, les prix des haricots rouges ont augmenté en avril pour atteindre des niveaux supérieurs de 60 % en glissement annuel). Une alerte modérée sur les prix intérieurs a également été émise pour le [maïs blanc au Mexique](#) (les prix du maïs blanc, à Puebla, ont diminué tous les mois, quoique restant bien supérieurs à leurs niveaux de l'année précédente).

Le [rapport publié récemment par Médecins du Monde Espagne](#) indique que la moitié des enfants guatémaltèques souffrent de malnutrition chronique, et prévient aussi que la situation est particulièrement préoccupante chez les enfants de moins de cinq ans (quarante-cinq pour cent des décès d'enfants guatémaltèques de moins de cinq ans sont liés à la malnutrition). Le Guatemala compte le plus grand nombre de cas de malnutrition infantile en Amérique latine et pointe au sixième rang à l'échelle mondiale. Plus de 4 millions de personnes dont le régime alimentaire s'articule autour du maïs ne s'alimentent pas convenablement. La crise climatique a considérablement exacerbé cette situation. Le « corridor sec » du pays a connu une sécheresse de six ans, qui a entraîné la pauvreté et une vulnérabilité croissante aux phénomènes météorologiques extrêmes tels que les tempêtes, les inondations, les sécheresses et les vagues de chaleur. En 2020, les ouragans Eta et Lota ont eu de graves conséquences, provoquant de nombreuses destructions de cultures et déplaçant 339 000 personnes. Ces difficultés touchent de manière disproportionnée les communautés autochtones, 40 % des populations autochtones du pays vivant dans l'extrême pauvreté.

Selon une enquête récente du [PAM](#), au 22 mai 2023, 15 millions de personnes (30,3 %) en Colombie avaient une consommation alimentaire insuffisante, soit 3,93 millions de moins qu'en février 2023 et 0,93 million de plus qu'en avril 2023. En Équateur, le [PAM](#) estime que 2,5 millions de personnes (15 %) avaient une consommation alimentaire insuffisante en avril 2023, soit 30 000 de plus qu'en février 2023. Au Pérou, on estime que 4,6 millions de personnes (14,4 %) avaient une consommation alimentaire insuffisante au 31 mai 2023, soit 280 000 de plus qu'en avril. En

Bolivie, 1,6 million de personnes (14,9 %) ont une consommation alimentaire insuffisante, soit 340 000 de moins qu'en février 2023.

En Haïti, une enquête nationale de suivi et d'évaluation des secours et des transitions sur la nutrition menée cette année par [le Fonds des Nations Unies pour l'enfance](#) révèle que la violence armée a augmenté le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère, soit 30 % de plus qu'en 2022. En 2023, plus de 115 600 enfants devraient souffrir d'émaciation grave, contre 87 500 en 2022. Une épidémie de choléra persistante a aggravé la crise de malnutrition, touchant particulièrement les enfants atteints d'émaciation grave. Plus de 41 000 cas suspects de choléra ont été signalés en Haïti, dont 46 % concernaient des enfants de moins de 14 ans.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

En Tunisie, les pénuries d'eau restent importantes. Le taux de remplissage actuel des barrages n'est que de 30,3 %, contre une moyenne de 53 % au cours des trois dernières années. Au 18 mai 2023, les volumes d'eau collectés dans les barrages étaient de [40 %](#) moindres qu'à la même période en 2022. Depuis le début de l'année agricole (1^{er} septembre 2022), la Tunisie n'a reçu que 53 % de sa pluviométrie moyenne. La sécheresse a gravement touché la production céréalière qui devrait reculer, passant de 7,5 millions de quintaux en 2022 à 2,5 millions de quintaux en 2023, à peine suffisants pour produire des semences. Les pluies abondantes de mai sont arrivées trop tard pour sauver la production céréalière, les cultures en étant à la dernière phase de leur développement, et l'absence de précipitations en mars et avril ayant entravé leur croissance. De grandes surfaces céréalières ont ainsi été laissées pour servir de pâturage. En revanche, les précipitations de mai ont permis de sauver les arbres fruitiers (principalement les oliviers) et les cultures fourragères, dont la saison des plantations vient de commencer. Les pénuries alimentaires persistent en Tunisie, principalement en raison de l'état critique des finances publiques, qui limite la capacité d'importation de produits de base (riz, farine, sucre, café, et maintenant céréales et pain). Une évolution notable est que, en avril, le gouvernement a levé le monopole de l'Office des céréales sur les importations d'orge. Depuis lors, trois entreprises privées ont commencé à importer de petites quantités d'orge (cargaisons de 5 000 tonnes). En Irak, grâce à une production intérieure positive, la réserve stratégique de blé couvre désormais [six mois](#) de consommation et devrait atteindre un an de consommation d'ici la fin de la saison des achats. En Égypte, les réserves stratégiques sont suffisantes pour [5 mois](#) de consommation de blé, 3,1 mois de riz, 7 mois de sucre et 4 mois d'huile végétale. Les pays du Conseil de coopération du Golfe réagissent à l'interdiction [d'exportation de moutons](#) imposée par la Nouvelle-Zélande et l'Australie en encourageant les investissements dans des technologies alimentaires innovantes et locales qui réduiront leur dépendance à l'égard des importations.

Asie du Sud

En Afghanistan, des précipitations et un volume d'eau de neige inférieurs à la moyenne, une fonte des neiges plus précoce que la normale dans la plupart des bassins et des conditions d'humidité du sol inférieures à la normale à la mi-mai 2023 ont entraîné une [sécheresse importante](#) dans la ceinture de blé et les terrains de parcours dans le nord, l'ouest et le centre du pays. Il existe une forte probabilité de températures supérieures à la moyenne dans tout le pays pour la période de juin à août 2023, auquel cas une [sécheresse persistante pour la troisième année consécutive](#) pourrait limiter les deuxièmes semences et la végétation des terrains de parcours. [El Niño](#), qui est

attendu en mai 2023, devrait devenir dominant entre octobre et décembre 2023 (94 % de probabilité). On peut s'attendre à des précipitations supérieures à la moyenne pour la saison des pluies 2023/2024. Bien que l'humidité soit normalement propice à la production agricole, [des précipitations excessives augmentent le risque d'inondations](#) accompagnées de possibles dégâts et perte de récoltes.

Au Pakistan, les prix continuent de grimper et devraient rester élevés. L'État n'a pas uniformisé le [prix de soutien du blé](#) cette année, les gouvernements fédéral et provincial du Pendjab ayant augmenté le prix de soutien du blé pour la récolte 2023-2024 à 3 900 roupies pour 40 kilogrammes (346 dollars la tonne métrique), tandis que le gouvernement du Sind a fixé le prix à 4 000 roupies pour 40 kilogrammes (354 dollars la tonne métrique). De la [farine](#) de blé gratuite a été distribuée pendant le Ramadan à 185 000 familles dans la capitale fédérale et à des ménages du Khyber Pakhtunkhwa (10,7 millions de ménages) et du Pendjab (15,8 millions de ménages). Dans la province du Sind, un dispositif a été mis en place pour permettre aux familles à faible revenu d'acheter un sac de 30 kg de farine de blé au tarif subventionné de 65 PKR le kilogramme. Le ministère de l'Agriculture du Sri Lanka a soumis une nouvelle politique agricole nationale à l'approbation du Conseil des ministres au plus tard à la fin du mois d'avril, afin de garantir la sécurité alimentaire et de promouvoir l'agriculture entrepreneuriale. La disponibilité limitée des [œufs](#) sur le marché et la hausse des prix de cette denrée ont réduit la disponibilité des aliments au premier trimestre. Le gouvernement a réagi en révisant la taxe spéciale sur les œufs importés (de 50 roupies à 1 roupie pendant trois mois) utilisés dans le secteur de la boulangerie. Onze milliards de roupies ont été alloués pour fournir des subventions financières à 550 000 cultivateurs de paddy au cours de la saison dite « Yala » de 2023 (mai à fin août). Des [subventions](#) aux engrais d'un montant de 20 000 roupies pour un hectare et 40 000 roupies pour deux hectares ont été versées directement sur les comptes bancaires des agriculteurs au moyen d'un système de coupons. Le 1^{er} juillet, le gouvernement lancera un programme d'aide sociale baptisé [Aswesuma](#) dont les prestations mensuelles seront destinées à plus de 2 millions de personnes en fonction de leur situation sociale. Par exemple, 400 000 familles extrêmement pauvres recevront une subvention mensuelle de 15 000 roupies, et 800 000 familles pauvres bénéficieront de 8 500 roupies par mois. Au Népal, les prix des denrées alimentaires se sont stabilisés pour la plupart des produits de base, mais d'importantes hausses ont été observées d'une année sur l'autre en ce qui concerne la farine de blé, la banane, les oranges, la tomate, le chou et le lait. La hausse des prix alimentaires est préoccupante dans les zones où le pouvoir d'achat est plus faible et les taux d'insécurité alimentaire plus élevés, en particulier dans la province de Karnali et la ceinture montagneuse. Pour stabiliser les prix du blé, le Népal a demandé à l'Inde de fournir 300 000 tonnes de blé au cours de l'exercice 24. Les pouvoirs publics ont augmenté les prix des [engrais](#) chimiques (par exemple, le DAP de 16 % et l'urée de 78 %) pour la première fois en 10 ans, à compter du 13 mars 2023, afin de contrer les effets des subventions et d'alléger la pression sur le Trésor. Trente-et-un milliards de roupies ont été alloués à l'importation de plus de 400 000 tonnes d'engrais chimiques jusqu'à fin février 2024.

Afrique de l'Ouest et du Centre

Au cours des quatre dernières années, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest a plus que quadruplé à la suite de multiples crises concomitantes en augmentant de 32,8 millions, étant passé de 9,7 millions entre juin et août 2019 à environ 42,5 millions entre juin et août 2023. En outre, 107,5 millions

de personnes sont considérées comme risquant de tomber dans une crise alimentaire en cas de chocs entre juin et août 2023, en particulier au Nigéria (64 millions), au Niger (7,3 millions) et au Burkina Faso (5,1 millions). Selon les estimations, près de 16,5 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad souffrent de malnutrition. Des crises concomitantes, notamment l'insécurité et la violence, sont à l'origine de la situation alimentaire et nutritionnelle alarmante de l'Afrique de l'Ouest. Les violences ont entraîné le déplacement de 7,5 millions de personnes à l'intérieur des pays, les privant d'un logement, d'un capital productif, de réseaux sociaux et de l'accès à l'éducation et aux soins de santé. La persistance de l'inflation, estimée à 18 % en moyenne, compromet la capacité des ménages à accéder à une alimentation nutritive suffisante. La persistance d'obstacles au commerce régional (prélèvements illicites, taxes et interdictions d'exportation de céréales); l'augmentation du coût des transports; la dépréciation de la monnaie au Ghana, au Nigéria et en Sierra Leone; et les conséquences de la guerre entre la Russie et l'Ukraine font monter l'inflation. En raison des pressions inflationnistes, les prix des principales céréales sont supérieurs de 25 à 40 % à la moyenne des cinq dernières années, avec des pics au Ghana (100 %), en Sierra Leone (100 %), au Burkina Faso (50 %) et au Nigéria (50 %). Les zones d'insécurité ont été particulièrement touchées. Enfin, [le changement climatique affecte de plus en plus les systèmes alimentaires de la région](#), notamment en bouleversant le régime des précipitations.

MESURES COMMERCIALES APPLIQUÉES

Les politiques commerciales sont une source majeure de risque pour la stabilité des prix alimentaires mondiaux. Cette section examine les mesures commerciales annoncées récemment susceptibles de présenter ce type de risque. Pour un suivi régulier des mesures commerciales, voir la base de données du pôle mondial d'expertise en Macroéconomie, commerce et investissement [sur les politiques commerciales pour les produits alimentaires et médicaux en relation avec la COVID-19](#), la base de données sur les [mesures agricoles en lien avec la COVID-19 de l'Organisation mondiale du commerce](#), et l'outil de suivi de la politique commerciale de [l'IFPRI](#) en relation avec la [COVID-19](#).

Depuis le début de la guerre en Ukraine, les mesures commerciales touchant aux denrées alimentaires et à l'engrais se sont multipliées, et les pays ont activement utilisé les mesures commerciales pour répondre aux besoins intérieurs lorsqu'ils étaient confrontés à d'éventuelles pénuries alimentaires au début de la pandémie de COVID-19. Les restrictions actuelles à l'exportation des principaux produits alimentaires sont présentées dans le tableau 2 et les restrictions à d'autres denrées alimentaires se trouvent dans le tableau 3. Au 13 mars 2023, 20 pays avaient imposé 26 interdictions d'exportation sur certains produits alimentaires et 10 pays avaient adopté 14 mesures limitant les exportations.

Tableau 2 : Suivi des mesures commerciales alimentaires (principaux produits alimentaires)

Territoire	Mesure	Produits	Annonce	Date de fin prévue
Afghanistan	Interdiction des exportations	Blé	20/05/2022	31/12/2023
Algérie	Interdiction des exportations	Sucre, pâtes, huile, semoule, tous les dérivés de blé	13/03/2022	31/12/2023

Argentine	Taxes à l'exportation	Huile de soja, farine de soja	19/03/2022	31/12/2023
Azerbaïdjan	Interdiction des exportations	Oignons	03/02/2023	31/12/2023
Bangladesh	Interdiction des exportations	Riz	29/06/2022	31/12/2023
Burkina Faso	Interdiction des exportations	Farines de mil, de maïs et de sorgho	28/02/2022	31/12/2023
Bélarus	Licence d'exportation	Blé, seigle, orge, avoine, maïs, sarrasin, mil, triticale, colza, graines de tournesol, pulpe de betterave, gâteau, tourte de colza	13/04/2022	31/12/2023
Cameroun	Interdiction des exportations	Céréales, huile végétale	27/12/2021	31/12/2023
Chine	Interdiction des exportations	Fécule de maïs	02/10/2022	31/12/2023
Géorgie	Interdiction des exportations	Blé, orge	04/07/2022	01/07/2023
Inde	Interdiction des exportations	Blé	13/05/2022	31/12/2023
Inde	Interdiction des exportations	Sucre	01/06/2022	31/10/2023
Inde	Licence d'exportation	Farine de blé et produits connexes	06/07/2022	31/12/2023
Inde	Interdiction des exportations	Farine de blé, semoule, maida	25/08/2022	31/12/2023
Inde	Taxes à l'exportation	Riz en paille (paddy), riz décortiqué (brun), riz semi-blanchi ou entièrement blanchi (autre que le riz étuvé et le riz basmati)	09/09/2022	31/12/2023
Kosovo	Interdiction des exportations	Blé, maïs, farine, huile végétale, sel, sucre	15/04/2022	31/12/2023
Koweït	Interdiction des exportations	Céréales, huile végétale, viande de poulet	20/03/2022	31/12/2023
Liban	Interdiction des exportations	Fruits et légumes transformés, produits céréaliers blanchis, sucre, pain	18/03/2022	31/12/2023
Mexique	Taxes à l'exportation	Maïs	16/01/2023	30/06/2023
Maroc	Interdiction des exportations	Tomates, oignons, pommes de terre	08/02/2023	31/12/2023
Pakistan	Interdiction des exportations	Sucre	15/04/2022	31/12/2023
Russie	Interdiction des exportations	Riz, gruaux de riz	30/06/2022	31/12/2023
Russie	Taxes à l'exportation	Graines de soja	14/04/2022	31/08/2024
Russie	Taxes à l'exportation	Huile de tournesol, tourteau de tournesol	15/04/2022	31/12/2023
Russie	Taxes à l'exportation	Blé, orge, maïs	08/04/2022	31/12/2023
Serbie	Interdiction des exportations	Farine de maïs, huile de tournesol	10/03/2022	31/12/2023

Tunisie	Interdiction des exportations	Fruits et légumes	12/04/2022	31/12/2023
Türkiye	Licence d'exportation	Viande de volaille, œufs, légumes, fruits	27/01/2022	31/12/2023
Türkiye	Interdiction des exportations	Huiles de cuisson	09/03/2022	31/12/2023
Türkiye	Interdiction des exportations	Viande de bœuf, viande de mouton, viande de chèvre	19/03/2022	31/12/2023
Ouganda	Taxes à l'exportation	Maïs, riz, graines de soja	02/06/2022	31/12/2023

Tableau 3 : Suivi des mesures commerciales alimentaires (autres produits)

Territoire	Mesure	Produits	Annonce	Date de fin prévue
Argentine	Interdiction des exportations	Viande bovine	01/01/2022	31/12/2023
Azerbaïdjan	Licence d'exportation	Produits industriels de broyage de farine, féculent, gluten de blé, graines oléagineuses et autres semences, cultures médicinales et industrielles, fourrage	19/03/2022	31/12/2023
Chine	Interdiction des exportations	Phosphate nat.	28/09/2021	31/12/2023
Chine	Licence d'exportation	Engrais	24/09/2021	31/12/2023
Liban	Interdiction des exportations	Produits carnés, poissons, pommes de terre, fruits et légumes, huile, graisse animale, crème glacée, cacao, eau minérale, lait	11/03/2022	31/12/2023
Russie	Licence d'exportation	Engrais azotés	03/11/2021	31/12/2023
Türkiye	Interdiction des exportations	Haricots, lentilles, huile d'olive	27/02/2022	31/12/2023
Ukraine	Interdiction des exportations	Engrais azotés	12/03/2022	31/12/2023
Viet Nam	Taxes à l'exportation	Engrais minéraux	06/05/2022	31/12/2023

Source : International Food Policy Research Institute COVID-19 Food Trade Policy Tracker and Macroeconomics, Trade, and Investment Global Practice [COVID-19 Trade Policy Database for Food and Medical Products](#).

ANNEXE A : INFLATION DES PRIX ALIMENTAIRES MAI 2022 – AVRIL 2023 (POURCENTAGE DE VARIATION, EN GLISSEMENT ANNUEL)

Pays/Économie	Mai 2022	Jun 2022	Juil. 2022	Août 2022	Sept. 2022	Oct. 2022	Nov. 2022	Déc. 2022	Jan. 2023	Fév. 23	Mar. 2023	Avr. 23
Revenu faible												
Afghanistan			24,9	23,2	17,6	12,3	10,8	5,2	3,2	3,1		
Burkina Faso	25,2	28,9	30,8	29,8	26,4	23,7	19,6	14,7	10,8	7,7	1,4	-1,4
Burundi	22,9	21,0	24,4	24,2	26,3	29,5	39,8	39,1	41,3	40,9	48,9	48,2
Tchad	10,8	12,9	13,0	14,4	12,3	16,6	21,6	16,2	17,2	16,6	18,7	
Éthiopie	43,9	38,1	35,6	33,3	31,0	30,7	34,2	32,9	33,6	29,6	32,8	31,8
Gambie	14,2	13,7	13,9	14,9	15,7	17,1	16,6	17,4	16,9	17,5	19,8	21,5
Guinée		12,8	12,7									
Libéria		-1,1	-1,0	-3,9	-5,1	3,1		-2,5				
Madagascar		8,6	9,9	10,3	10,9	11,7	12,3	12,6	13,8	14,2	15,5	
Malawi			32,5	33,4	33,7	34,5	33,4	31,3	30,5	31,7	32,4	37,9
Mali	14,1	12,8	16,7	20,1	16,3	16,3	14,4	12,1	8,8	7,9		
Mozambique	13,9	16,3	17,7	17,8	17,9	14,9	15,2	14,6	16,1	17,0	18,5	17,3
Niger	9,6	8,1	5,9	5,2	4,9	4,0	5,2	3,9	1,4	-0,6	0,0	
Rwanda	23,8	26,1	32,7	34,5	41,2	56,9	64,4	59,2	57,3	59,8	62,6	54,6
Sierra Leone		28,5	30,6	31,6	35,2	40,1	43,6	46,7	47,5	50,2	49,5	52,3
Somalie	14,7	16,9	17,5	16,7	16,1	15,0	12,7	9,4	6,7	5,4	5,0	6,6
Soudan du Sud		2,3	1,7	-5,3			-10,5	-25,0	11,4	8,2	-7,0	-23,8
Soudan												

Togo	13,7	10,2	7,7	7,2	8,6	6,1	9,1	6,7	5,5	1,6	3,6	4,6
Ouganda	13,6	14,5	16,5	18,8	21,6	25,6	27,8	29,4	27,6	27,3	26,8	25,3
Revenu intermédiaire, tranche inférieure												
Algérie	13,4	17,3	14,5	14,5	11,3	10,5	11,6	13,3	13,5	13,9	14,3	14,1
Angola	25,8	25,2	24,6	23,9	22,9	21,8	20,3	18,9	17,1	15,8	14,9	14,2
Bangladesh	8,3	8,4	8,2	9,9	9,1	8,5	8,1			8,1	9,1	8,8
Belize	7,3	7,5	8,0	8,2	9,4	9,6	10,3	13,8	15,3	14,5	16,5	
Bénin	-1,7	-9,0	-5,3	-3,9	-7,2	-0,8	1,2	-0,4	-1,9	8,9	10,9	4,1
Bhoutan	3,5	5,1	5,8	5,2	4,3	2,9	2,2	1,5	1,5	1,9	0,8	
Bolivie	0,9	2,2	2,3	0,8	2,2	5,7	6,4	6,6	6,8	4,6	5,0	5,7
Cabo Verde	15,2	16,2	16,7	17,6	17,9	17,8	17,2	15,8	15,6	16,6	10,8	9,4
Cambodge	5,5	6,5	5,0	4,3	4,6	4,3	4,1	3,8	3,7	3,1	2,4	
Cameroun	12,4	12,1	15,9	14,4	15,7			13,8				
Côte d'Ivoire	5,2	9,8	9,0	10,9	10,8	9,6	8,5	6,7	6,0	5,6	7,4	7,6
Djibouti		25,7	10,9	12,5				8,4	9,9	7,8	4,4	
Timor-Leste	8,0	8,6	8,5	8,3	8,2	7,6	7,2			10,2	10,9	
Égypte	24,8	22,4	22,4	23,1	21,7	23,9	30,0	37,3	47,9	61,8	63,0	54,8
El Salvador	13,3	14,4	14,1	14,5	13,6	12,8	12,1	12,2	12,2	12,6	11,6	10,4
Eswatini	5,4	6,7		10,8	12,1	12,5	14,7	15,1	15,5	17,0		
Ghana	30,1	30,7	32,3	34,4	38,8	43,7	55,3	59,7	61,0	59,1	50,8	48,7
Haïti	29,1	30,7	32,7		44,3	53,1		47,7	48,6	48	48,1	
Honduras	13,0	15,6	17,6	18,0	17,2	18,0	18,1	16,2	17,2	18,2	17,3	15,3
Inde	7,8	7,6	6,7	7,6	8,4	7,0	5,1	4,6	6,2	6,3	5,1	4,2

Indonésie	5,8	9,1	10,3	8,3	8,4	7,0	5,8	5,7	5,7	7,2	5,7	3,8
Iran	50,9	85,5	90,2	84,0				-63,6	72,4	73,0	79,5	80,3
Kenya	12,2	13,4	15,2	15,3	15,5	15,8	15,5	13,9	12,9	13,3	13,5	10,2
Kirghizistan	17,1	14,8	16,0	18,9	18,7	17,2	17,2	15,8	16,8	18,3	12,7	8,9
Lao, République démocratique populaire	8,1	16,9	21,6	30,2	35,5	38,8	42,7	45,9	47,1	49,3	51,0	52,2
Lesotho	7,4	8,4	10,2	10,2	10,2	10,0	9,9	10,3	9,2	10,9	8,8	7,8
Mauritanie		16,0	17,4	11,8	12,6	13,7	14,7	15,4	15,9	16,2	16,2	15,7
Mongolie	18,0	19,5	21,6	18,7	17,0	16,4	16,8	15,4	14,0	16,2	17,4	17,1
Maroc	8,4	10,6	12,0	14,1	14,7	13,8	14,4	15,0	16,8	20,1	16,1	16,3
Myanmar	15,7	16,0	17,1	18,4								
Népal	7,1	7,4	6,9	7,1	8,2	8,1	7,4	5,8	5,6	6,2	5,6	6,9
Nicaragua	16,9	15,5	18,3	18,9	17,1	18,6	16,6	15,9	15,7	15,2	13,9	12,7
Nigéria	19,5	20,6	22,0	23,1	23,3	23,7	24,1	23,8	24,3	24,4	24,5	24,6
Pakistan	17,3	25,9	28,8	29,5	31,7	36,2	31,2	35,5	42,9	45,1	47,2	48,1
Palestine (État de)	8,1	6,7	4,6	3,6	4,9	6,8	6,3	6,9	4,2	5,4	-0,1	1,8
Papouasie- Nouvelle- Guinée		5,1			8,1			9,5				
Philippines	5,2	6,4	7,1	6,5	7,7	9,8	10,3	10,6	11,2	11,1	9,5	8,0
Samoa												
Sénégal	12,1	14,1	17,1	17,1	18,1	19,6	21,4	18,8	13,7	11,6	11,9	11,5

Sri Lanka	58,0	75,8	82,5	84,6	85,8	80,9	69,8	58,5	53,6	49,0	42,3	27,1
Tadjikistan		9,6	9,7	8,0	7,9	6,1			5,3	5,5	4,3	3,7
Tanzanie, République- Unie de	5,5	5,9	6,5	7,8	8,3	9,1	9,5	9,7	9,9	9,6	9,7	9,1
Tunisie	8,4	9,9	11,4	12,3	13,3	13,2	15,7	15,1	14,6	16,1	16,3	16,2
Ukraine	24,1	28,3	29,5	31,3	32,1	36,1	35,2	34,4	32,8	31,5	26,5	21,7
Viet Nam	2,4	2,9	2,9	3,9	4,9	5,9	6,9	7,9	8,9	9,9	10,9	11,9
Zambie	12,3	11,9	12,0	11,4	12,1	12,7	12,1	11,9	11,6	11,6	11,8	11,6
Zimbabwe	155,0	255,0	309,0	353,0	340,0	321,0	376,0	285,0	264,0	137,0	128,0	102,0
Revenu intermédiaire, tranche supérieure												
Albanie	11,8	13,2	13,9	14,9	14,6	15,2	15,4	14,8	13,9	14,0	11,5	10,1
Argentine	64,2	66,4	70,6	80,0	86,6	91,6	94,2	95,0	98,4	102,6	106,6	115,0
Arménie	14,7	17,3	13,5	12,5	13,7	12,5	11,1	10,0	9,4	9,9	5,1	1,1
Azerbaïdjan	20,1	20,5	20,3	20,8	21,7	21,0	20,2	19,1	17,5	17,2	16,9	15,3
Bélarus	19,3	19,6	19,6	18,9	18,3	15,9	14,4	13,8	12,9	12,8	9,0	5,5
Bosnie- Herzégovine	23,5	24,2	25,6	26,6	27,2	27,3	26,0	24,5	23,0	22,1	19,8	12,8
Botswana	8,3	9,7	11,9	13,3	14,8	15,8	16,3	17,0	17,2	17,3	17,8	16,5
Brésil	13,5	13,9	14,7	13,4	11,7	11,2	11,8	11,6	11,1	9,8	7,3	5,9
Bulgarie	22,1	23,2	23,6	23,6	24,9	25,7	26,1	25,6	24,6	23,5	20,8	15,8
Chine	2,2	2,7	6,2	5,9	8,8	7,1	3,7	4,8	6,2	2,7	2,5	0,5
Colombie	22,0	24,1	25,1	26,0	27,0	27,3	27,3	28,0	26,2	24,0	21,6	18,2
Costa Rica	13,0	15,1	20,7	22,3	20,3	20,6	19,9	19,1	18,6	14,5	12,4	10,1

Dominique

République
dominicaine

13,1 13,2 12,5 10,4 10,3 9,9 10,0 11,8 12,0 10,2 9,1 8,0

Équateur

4,1 7,7 6,7 6,5 7,9 8,0 8,2 8,4 6,2 5,7 6,5 5,8

Guinée

équatoriale

6,7 7,8 5,8 7,0 6,3 5,2 4,5 5,0 4,5 4,3 4,1

Fidji

3,6 3,3 4,7 6,9 6,0 9,1 9,6 7,1 7,0 3,2 5,3

Gabon

3,9 5,8 6,7 8,1 8,8 8,0 8,8 8,5

Géorgie

22,0 21,8 16,4 15,8 17,7 15,7 16,8 16,4 15,1 14,1 11,7 5,8

Grenade

Guatemala

7,2 10,7 12,7 13,3 13,1 13,6 12,1 11,8 13,3 15,4 14,6 13,3

Guyana

11,5 7,3 9 10,6 11,2 12,3 13,4 14,1 12 12,6 10 6,9

Irak

9,0 7,1 6,7 2,9 5,7 6,7 6,5 6,7 9,9 9,5 8,9

Jamaïque

13,9 13,7 12,7 12,6 10,5 10,1 14,2 13,7 12,7 11,3 10,1 10,3

Jordanie

5,8 4,1 3,9 3,0 3,2 3,5 3,1 0,6 -0,4 1,0 0,7 0,8

Kazakhstan

19,0 19,2 19,9 21,0 22,2 23,3 24,4 25,6 26,0 26,2 20,5 17,9

Kosovo,

République du

18,6 19,2 22,0 21,1 21,2 22,5 19,6 19,4 19,7 18,8 14,6 11,3

Liban

363,8 332,3 240,2 198,1 208,1 203,2 171,2 142,9 138,5 260,5 352,3 350,0

Libye

4,9 4,5 3,9 3,6 3,8 4,2

Malaisie

5,3 6,3 7,0 7,3 6,9 7,3 7,4 6,8 6,8 7,1 6,9 6,3

Maldives

4,7 5,2 6,0 6,2 5,5 5,9 5,7 6,6 7,8 7,6 8,0

Maurice

11,9 6,5 13,6 16,0 18,5 17,8 17,0 16,9 16,0 11,4 7,4 5,9

Mexique

12,5 13,6 14,2 14,2 14,6 14,5 12,4 12,7 12,8 12,3 11,0 10,0

Moldova, République de	32,5	34,3	36,4	38,4	37,1	36,2	33,1	31,8	28,6	26,5	22,2	16,4
Monténégro	21,3	23,1	25,4	26,1	27,7	30,3	31,0	29,8	26,4	24,3	14,8	12,0
Namibie	6,8	7,2	8,4	8,8	9,5	9,2	9,5	12,0	14,3	14,4	14,9	13,9
Macédoine du Nord, République de	17,4	21,5	24,3	25,9	29,8	32,5	30,8	28,0	25,9	26,1	22,3	16,8
Panama	3,6	4,2	4,8	5,1	4,4	4,6	4,7	5,2	5,3	5,2	4,9	4,8
Paraguay	18,4	18,6	16,7	16,1	12,9	10,9	11,1	9,2	7,7	6,8	7,2	7,1
Pérou	13,7	11,9	11,6	11,4	11,7	11,3	12,0	15,2	15,9	16,3	15,6	14,5
Roumanie	14,2	14,7	16,1	18,2	19,1	20,6	21,5	22,0	22,5	22,3	21,6	19,8
Fédération de Russie	20,1	18,0	16,8	15,8	14,2	12,1	11,1	10,3	10,2	9,3	2,6	0,0
Sainte-Lucie												
Saint-Vincent- et-les Grenadines												
Serbie	16,3	19,3	29,4	20,9	20,8	23,9	23,5	24,4	24,7	26,0	27,0	24,3
Afrique du Sud	8,1	9,2	10,4	11,8	12,3	12,3	12,9	12,8	14,1	14,1	14,5	14,3
Suriname	55,1	38,3	32,6	36,7	40,0	51,3	54,9	61,4	58,4	58,7	59,1	66,7
Thaïlande	6,2	6,4	8,0	9,4	9,8	9,6	8,4	8,9	7,7	5,7	5,2	4,5
Turquie	93,1	94,3	94,5	89,3	92,4	98,7	102,0	76,8	70,1	68,6	67,1	53,1
Venezuela	154,6	146,1	131,4	108,8	157,9	157,7						
Revenu élevé												

Antigua-et-
Barbuda

Aruba 9,7 11,1 11,0 12,1 12,1 11,5 13,6 13,3 12,8 11,8 10,6 9,4

Australie 5,9 9,0 9,2 8,0

Autriche 8,8 11,5 12,1 13,0 13,5 14,5 15,2 16,3 17,4 16,5 14,7 13,2

Bahamas

Bahreïn 11,6 7,3 8,5 10,4 10,7 9,9 12,7 11,5 6,6 4,3 4,8 6,7

Barbade 18,6 17,4 11,2 7,6 12,9 18,8 19,5 3,4 4,3

Belgique 6,3 8,4 9,2 9,7 10,4 12,3 14,5 14,5 15,6 16,1 17,0 16,6

Bermudes 6,4 8 9 9,5 10,6 10,5 10,4 10,3 10,1 9,2

Brunéi Darussalam 6,0 6,4 7,4 7,6 7,3 6,7 6,3 5,5 5,1 4,8 3,9

Canada 8,8 8,8 9,2 9,8 10,3 10,1 10,3 10,1 10,4 9,7 8,9 8,3

Îles Caïman 7,9 10,3 14,0

Chili 18,1 19,2 20,7 22,8 23,0 22,7 24,7 25,2 24,8 22,0 17,9 14,7

Croatie 15,9 17,4 19,0 19,8 19,6 20,4 19,6 19,6 17,8 17,7 18,2 16,1

Chypre 8,5 7,8 7,4 1,6 7,4 13,2 15,5 12,2 10,3 9,3 6,5 6,1

République tchèque 15,5 18,7 20,0 20,2 21,8 26,2 27,1 26,4 25,6 24,6 24,0 17,5

Danemark 10,6 13,6 15,6 16,7 15,9 16,5 16,0 15,6 15,0 15,3 16,1 13,0

Estonie 17,0 19,2 19,7 21,4 24,4 28,0 28,2 29,8 27,4 25,2 24,7 23,4

Îles Féroé 2,6 6,2 9,9 13,2 13,3

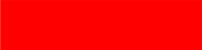
Finlande 9,0 10,9 12,3 12,5 14,5 15,7 16,0 16,0 15,3 16,3 16,2 13,7

France 4,6 6,4 7,4 8,5 10,9 13,2 13,3 13,1 14,4 16,1 17,2 15,9

Allemagne	11,1	12,7	14,8	16,6	18,7	20,3	21,0	20,4	20,2	21,8	22,3	17,2
Grèce	12,4	12,9	13,4	13,5	13,7	15,1	15,3	15,7	15,7	15,0	14,5	11,4
RAS de Hong Kong, Chine	4,0	4,0	4,1	3,8	3,7	3,4	3,5	3,8	5,0	2,5	1,6	2,6
Hongrie	18,6	22,1	27,0	30,9	35,2	40,0	43,8	44,8	44,0	43,3	42,6	37,9
Islande	6,2	7,3	8,1	8,6	8,4	9,7	10,4	10,2	11,0	12,2	12,4	12,5
Irlande	4,5	6,8	8,1	9,2	10,2	10,8	11,7	12,1	12,9	13,3	13,3	13,1
Israël	5,5	4,0	4,6	4,5	3,3	4,4	5,2	4,6	4,0	3,9	4,5	4,4
Italie	7,6	9,2	10,2	10,7	11,8	13,8	13,7	13,3	12,5	13,2	13,2	12,0
Japon	3,1	3,7	4,3	4,5	5,1	6,4	7,5	7,9	7,8	8,1	8,3	9,2
République de Corée	5,9	6,4	8,1	8,1	7,9	7,6	4,7	5,2	5,5	5,5	6,1	4,8
Koweït	8,7	8,6	8,2	7,3	6,9	7,0	7,1	7,8	7,8	7,4	7,9	8,0
Lettonie	18,7	22,5	24,5	26,1	27,8	29,9	30,0	29,3	28,4	25,2	24,3	19,9
Lituanie	25,5	28,9	30,4	31,0	31,2	34,5	36,1	35,0	33,4	30,7	28,0	21,9
Luxembourg	5,5	6,8	7,5	8,0	8,8	10,5	10,4	10,9	11,8	13,1	13,3	12,5
RAS de Macao, Chine	1,7	1,9	2,2	1,9	1,8	1,8	1,6	1,9	2,4	2,2	2,3	2,6
Malte	9,9	10,0	11,5	11,1	11,8	13,7	12,5	12,7	10,6	12,2	11,8	10,2
Pays-Bas	9,1	11,2	12,3	13,1	12,8	14,0	15,7	17,0	17,6	18,4	18,4	15,9
Nouvelle-Calédonie	4,6	5,7	5,6	7,5	9,8	10,6	8,7	10,9	8,7	7,3	6,8	6,9
Nouvelle-Zélande	6,8	6,8	7,4	8,3	8,3	10,1	10,7	11,3	10,3	12,0	12,1	12,5

Norvège	3,1	5,6	10,2	10,1	11,9	12,9	12,6	11,1	12,0	9,0	8,8	10,8
Oman	5,0	6,1	6,1	4,9	5,1	4,6	5,0	5,0	4,8	5,1	4,1	2,7
Pologne	14,2	14,9	15,9	18,1	20,0	22,9	23,0	22,1	21,2	24,8	24,7	19,9
Portugal	12,8	13,4	14,3	15,8	16,9	19,2	20,6	20,4	21,0	21,9	20,0	15,5
Qatar	6,7	4,9	4,8	6,4	4,6	1,3	0,3	1,5	-0,6	-1,9	0,7	1,7
Saint Kitts et Nevis												
Arabie saoudite	4,6	4,8	4,2	4,3	4,7	4,6	3,7	4,3	4,3	3,1	2,3	0,8
Seychelles	1,3	2,2	1,8	0,9	1,7	2,5	2,6	2,9	3,1	1,9	2,0	1,8
Singapour	4,5	5,4	6,1	6,4	6,9	7,1	7,3	7,5	8,1	8,1	7,7	7,1
Slovaquie	16,0	17,9	19,1	21,0	23,3	26,0	27,8	28,1	27,5	27,8	28,1	25,4
Slovénie	11,1	12,8	13,5	14,1	14,7	17,7	19,4	18,9	19,4	18,3	19,1	15,6
Espagne	11,2	13,3	13,9	14,1	14,7	15,8	15,7	15,9	15,5	16,7	16,5	12,8
Suède	8,5	10,9	13,6	14,2	16,3	17,6	18,6	18,6	20,4	22,1	20,6	17,5
Suisse	0,9	1,8	1,9	2,3	2,9	4,2	4,4	4,0	5,6	6,5	6,7	5,4
Taïwan, Chine	7,4	7,3	7,2	4,9	5,3	5,2	4,1	4,9	5,3	4,3	4,9	4,2
Trinidad-et-Tobago	8,1	7,8	10,3	11,7	11,6	12,0	13,8	17,3	17,3			
Émirats arabes unis		9,0		9,1	7,5	8,4	6,7	6,1		6,3	6,3	5,8
Royaume-Uni	8,6	9,9	12,9	13,5	14,9	16,7	16,7	17,0	17,0	18,5	19,8	19,5
États-Unis	10,2	10,4	10,9	11,4	11,2	11,0	10,6	10,4	10,1	9,5	8,5	7,7
Uruguay	10,8	11,5	12,2	12,1	14,0	11,5	11,3	11,8	12,4	10,9	10,7	13,1

Source : Fonds monétaire international, Haven et Trading Economics données. L'inflation des denrées alimentaires est calculée à partir de la composante des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées de l'indice des prix à la consommation pour chaque pays.

Code couleur	Indicateur
	Augmentation des prix inférieure à 2 %
	Augmentation des prix de 2 à 5 %
	Augmentation des prix de 5 à 30 %
	Augmentation des prix d'au moins 30 %

N.B. : Le suivi de l'inflation des prix alimentaires montre l'inflation alimentaire mensuelle (d'une année sur l'autre) à partir de janvier 2022 dans les pays pour lesquels des données sont disponibles ; les cellules vides signifient que les données sont manquantes. Le Fonds monétaire international est la principale source de données sur l'inflation alimentaire, complétée par Trading Economics. Une méthode de feux de signalisation a été adoptée pour montrer la gravité de l'inflation alimentaire, et le codage couleur a été déterminé sur la base des cibles historiques d'inflation des prix alimentaires et des consultations d'experts de l'Unité agriculture et alimentation de la Banque mondiale . La couleur pourpre indique une augmentation des prix supérieure à 30 %, le rouge une augmentation de 5 à 30 % en glissement annuel, le jaune une augmentation de 2 à 5 % d'une année sur l'autre, et le vert une augmentation d'une année sur l'autre de moins de 2 %.

La carte de criticité montre les dernières données disponibles sur l'inflation mensuelle nominale et réelle des denrées alimentaires (d'une année sur l'autre) dans les pays pour lesquels des données sont disponibles. Le Fonds monétaire international est la principale source de données sur l'inflation alimentaire, complétée par Trading Economics. L'inflation réelle des prix alimentaires correspond à l'inflation alimentaire diminuée de l'inflation globale. Une méthode de feux de signalisation a été adoptée pour montrer la gravité de l'inflation alimentaire, et le codage couleur a été déterminé sur la base des cibles historiques d'inflation des prix alimentaires et des consultations d'experts de l'Unité agriculture et alimentation de la Banque mondiale. Les cellules vides (blanches) indiquent les pays pour lesquels les données des quatre derniers mois ne sont pas disponibles. Pour l'inflation des prix alimentaires nominaux, la couleur pourpre indique une augmentation des prix supérieure à 30 %, le rouge une augmentation de 5 à 30 % en glissement annuel, le jaune une augmentation de 2 à 5 % d'une année sur l'autre, et le vert une augmentation d'une année sur l'autre de moins de 2 %. Pour l'inflation des prix alimentaires réels, la couleur pourpre indique une augmentation des prix supérieure à 5 %, le rouge une augmentation de 2 à 5 % en glissement annuel, le jaune une augmentation de 0 à 2 % d'une année sur l'autre, et le vert une augmentation d'une année sur l'autre de moins de 0 %.

N.B. : Depuis juin 2020, le Zimbabwe publie un nouvel indice des prix à la consommation (IPC) baptisé Indice mixte des prix à la consommation. L'indice mesure l'évolution combinée des prix des biens et services en USD et en ZWL. Deux indices distincts sont calculés, à savoir l'indice des prix à la consommation en DOLLARS et l'indice des prix à la consommation ZWL qui existait déjà. Les pondérations initiales de l'IPC sont divisées en composantes USD et ZWL en utilisant des facteurs de liaison. Ces facteurs de liaison sont des proportions des dépenses estimées des ménages

en USD et en ZWL selon la classification COICOP. Les pondérations résultantes sont ensuite utilisées pour combiner les deux indices afin de produire l'indice mixte.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou incohérences qui pourraient apparaître dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation ou défaut d'utilisation des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentés dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent document n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement qu'elle reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et licences

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. La Banque mondiale encourageant la diffusion des connaissances, la reproduction de cette publication est autorisée, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, sous réserve d'indication des références du présent document.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, s'adresser au Service des publications de la Banque mondiale : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis ; télécopie : 202-522-2625 ; courriel : pubrights@worldbank.org.